



Union Départementale Force Ouvrière d'Ille et Vilaine
35, rue d'Echange 35 000 rennes
tel : 02 99 65 36 50 E mail : ud.fo35@wanadoo.fr

Mardi 7 septembre 2010

Grève interprofessionnelle pour le retrait

La commission exécutive de l'Union Départementale Force Ouvrière d'Ille et Vilaine réunie le 30 août 2010 appelle les salariés du public et du privé à la grève le 7 septembre pour exiger le retrait du projet de loi sur les retraites.

Le projet de loi du gouvernement sur les retraites prévoit :

- Le report de l'âge de la retraite de deux ans pour tous les salariés progressivement jusqu'en 2018, quel que soit le nombre de trimestres cotisés.
- Le report de 65 à 67 ans de l'âge de départ à taux plein (sans décote). Toutes les catégories actives verront également l'âge de départ augmenter de 2 ans.
- Dans le même temps la durée de cotisation va augmenter : 41 ans en 2012, 41 ans et demi en 2020.
- La pénibilité ne sera prise en compte que si le salarié peut prouver une incapacité physique au moins égale à 20 %, C'est une menace pour tous les régimes spéciaux.
- Suppression de la retraite « mère de famille » pour les femmes fonctionnaires.
- Baisse des salaires des fonctionnaires au nom de l'alignement de leurs pensions sur les retraites du privé (augmentation de la soit disant cotisation), le maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois.

La commission exécutive de l'Union Départementale considère que ce projet n'est pas acceptable, elle en exige le retrait. Elle approuve la décision de la confédération de ne pas s'associer aux appels à discuter de ce projet.

La commission exécutive constate que les appels unitaires pour le retrait se multiplient.

Les syndicats CGT, SUD et Force Ouvrière de l'hôpital de Saint Malo appellent ensemble pour le retrait du projet de loi.

Les fédérations départementales CGT, SUD, FO Santé et action sociale appellent à la grève pour le retrait,

les syndicats FO, CFDT, SNECA, CGT, CFTC du crédit agricole d'Ille et Vilaine appellent à la grève pour le retrait du plan Woerth,

les syndicats CGT et FO de l'ARASS appellent à la grève pour le retrait.

De tels appels ont été lancés dans tous les secteurs, dans tous les départements.

Qui peut accepter de travailler deux ans de plus ?? Personne...

Qui peut accepter un tel projet de loi ?? Personne...

La CE invite les salariés à se mobiliser pour :

- Le maintien de l'âge légal de départ à 60 ans
- Le refus de l'allongement de la durée de cotisation, 40 ans c'est déjà trop.
- Le maintien des régimes de retraites par répartition, du code des pensions, des régimes particuliers et des régimes spéciaux.
- Le retour aux 37,5 annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein et l'abrogation du système de décote,
- Le retour au calcul de la retraite sur les 10 meilleures années dans le privé et le retour à l'indexation des retraites sur les salaires.

La satisfaction de ces revendications exige le retrait du plan gouvernemental.

La commission exécutive de l'UD appelle ses syndicats à engager la mobilisation, réunir leurs instances, à réunir les salariés se définir leurs revendications, à prendre position pour le retrait avec les autres organisations syndicales si possible. à prendre toutes les dispositions pour faire du 7 septembre une journée de grève générale interprofessionnelle et à participer à la

Manifestation

à RENNES, 11h00, avenue Janvier - Métro Gare